

Programme

DATE	LIEU	CATÉGORIE	DISCIPLINE
22 février 2020	Le Massif	U14	SLALOM
REMISE DES DOSSARDS/RÉUNION ENTRAÎNEURS		ENDROIT Chalet à la base de la montagne	HEURE 8 :00
OUVERTURE DES REMONTÉS		ENDROIT	HEURE 8 :30
PISTE D'ENTRAÎNEMENT		ENDROIT Les coureurs peuvent skier dans la montagne en respectant le code de conduite du skieur.	
INSPECTION DU JURY		ENDROIT Départ	HEURE 8 :30/11 :10
JURY		DÉLÉGUÉ TECHNIQUE Frédéric Harvey (RELA)	
		DIRECTEUR D'ÉPREUVE Antoine Beaudouin	
		ARBITRE Stoneham	
COURSE		1RE COURSE	2E COURSE
TRACEURS		Le Massif	Mont-Sainte-Anne
INSPECTION		8 :45	11 :25
ENTRÉE FERMÉE POUR LES COUREURS		9 :25	12 :05
ENTRAÎNEURS EN POSITION		9 :40	12 :40
NOMBRE D'OUVREURS ET HEURE DE DÉPART		/ 9 :45	/ 12 :25
HEURE DE DÉPART #1		9 :50	12 :30
INTERVALLE DE DEPART		30 à 40 sec.	30 à 40 sec.
DÉRAPEURS		Au besoin	Au besoin
REMISE DES PRIX		45 min. après la fin de la 2^e course au podium devant le chalet de la base	
DIVERS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les athlètes doivent arriver au chalet de la base de la montagne. ▪ Les coureurs et les entraîneurs sont invités à débarquer à la mi-station du Maillard à gauche de celui-ci et à emprunter le sentier pour accéder au départ plus rapidement. Pour ce faire, l'embarquement dans les chaises doit se faire avec un maximum de 2 personnes. ▪ Protêt 50 \$ admissible seulement s'il y a une nouvelle preuve : 15 minutes après l'affichage au secrétariat dans l'aire d'arrivée. ▪ S'il y a une perte de ski sauf entre dernière porte et arrivée : interdiction de reprendre le parcours. ▪ Annonce de la sélection au championnat provincial : courte rencontre des parents après la remise des prix. 		